

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **onzième jour de février 2013**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Alain Rivard
Monsieur Rock Paquin
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare, est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

13-02-026

Approbation procès-verbal

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier adjoint est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal du 14 janvier 2013.

ADOPTÉE

Congrès de l'UMQ 2013 – Reporté en mars 2013.

13-02-027

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu de ratifier les chèques fournisseurs suivants :

Chèques:

- En date du 15-01-2013 au 10-02-2013
 - nos M1145 à M1150 & 32028 à 32057 148 617,52
- dépôts salaires des périodes 201302 à 201305

ADOPTÉE

13-02-028

Approbation des comptes

Sur une proposition de le conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 11 février 2013
 - nos 32058 à 32222 285 629,94 \$

ADOPTÉE

13-02-029

Transferts budgétaires

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de prendre acte du dépôt des transferts budgétaires soumis par la trésorière en date du 11 février 2013 et d'entériner son contenu.

ADOPTÉE

Dépôt d'états financiers d'organismes - Le greffier dépose l'état financier de l'organisme subventionné par la Ville : Partage St-Eusèbe

13-02-030

Reconnaissance de permanence du préventionniste

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu que la permanence de Pierre Bouffard, préventionniste, soit reconnue rétroactivement en date du 6 décembre 2012;

QUE ses conditions de travail soient celles prévues au protocole de relations de travail du personnel cadre comme cadre intermédiaire;

QUE sa semaine de travail soit de 35 heures semaines à partir du 6 janvier 2013.

ADOPTÉE

13-02-031

Reconnaissance de permanence du coordonnateur aux loisirs

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la permanence de Étienne Couture, coordonnateur aux loisirs, soit reconnue en date du 14 février 2013;

QUE ses conditions de travail soient celles prévues au protocole de relations de travail du personnel cadre comme cadre intermédiaire.

ADOPTÉE

13-02-032

Assurance collective – Mandat à l'UMQ

ATTENDU QUE le 30 novembre dernier, l'UMQ a octroyé au groupe Mallette Actuaire inc. le contrat pour les services professionnels d'un consultant en matière d'assurance collective pour les employés d'un regroupement d'organismes municipaux;

ATTENDU QUE la Ville de Princeville fait partie de ce regroupement ;

ATTENDU QUE pour être en mesure de mieux protéger les intérêts des municipalités et organismes membres du regroupement, l'UMQ souhaite agir comme mandataire auprès de l'assureur ;

Il est proposé par le conseiller Me Serge Bizier, et résolu unanimement ;

QUE la Ville de Princeville mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour l'accès à son dossier d'assurance collective auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels.

ADOPTÉE

13-02-033

Congrès de la COMBEO 2013

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu de permettre à Michel Carignan d'assister au congrès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec qui se tiendra à Québec du 24 au 27 avril 2013.

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés requis pour l'inscription, l'hébergement, le déplacement et les repas.

ADOPTÉE

13-02-034

Congrès annuel – ADGMO

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur général, Mario Juare, à assister au congrès 2013 de l'Association des Directeurs généraux des municipalités du Québec du 28 mai au 1^{er} juin 2013 qui se tiendra à Saguenay.

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, notamment les frais d'inscription, d'hébergement, le déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

13-02-035

Demande d'Emplois d'Été Canada 2013

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire présenter quelques projets dans le cadre du programme Emplois d'Été Canada;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Laurier Chagnon, et il est unanimement résolu d'autoriser la présentation d'un projet dans le cadre du programme Été Canada 2013.

QUE la Ville de Princeville accepte la responsabilité des projets présentés dans le cadre du programme d'emplois d'été Canada 2013.

QUE le maire et le greffier de la Ville de Princeville soient autorisés au nom de la Ville de Princeville à signer tout document officiel concernant ledit projet, et ce, avec le gouvernement du Canada.

QUE la Ville de Princeville s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédent la contribution allouée par le gouvernement du Canada dans l'éventualité où les projets soumis seraient subventionnés.

ADOPTÉE

13-02-036

Patrouille à vélos – Révision de la participation financière

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de réviser la participation financière de la Ville pour un montant de 2 500 \$ additionnel, soit une contribution globale de 5 000 \$ pour l'année 2013, pour la mise sur pied par la Sûreté du Québec, poste de l'Érable, d'une patrouille à vélo de cadets de police devant avoir lieu du 20 juin au 20 août dans les villes de Plessisville et de Princeville.

ADOPTÉE

13-02-037

Participation financière 2013 au Transport adapté La Cadence

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu que la Ville participe financièrement au Transport adapté La Cadence au montant de 15 412.00 \$ pour 2013.

ADOPTÉE

13-02-038

Services professionnels - Prolongement de la rue Jérémie-Pacaud – Adjudication de contrat

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de mandater Les Services EXP pour l'étude environnementale phase 1 et la conception des plans et devis pour le prolongement de la rue Jérémie-Pacaud sur environ 120 mètres pour le montant de 13 700,00 \$ avant taxes;

QUE cette dépense soit financée par le règlement d'emprunt à être adopté pour l'exécution des travaux d'infrastructures du prolongement de la rue Jérémie-Pacaud jusqu'au maximum de 5% prévu par la Loi, et la différence, s'il y a lieu, par le fonds des activités financières de l'année en cours.

ADOPTÉE

13-02-039

Services professionnels – Vidanges des étangs aérés

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu de mandater Les Services EXP ingénieurs pour la confection des plans et devis ainsi que pour la surveillance bureau de la vidange des boues des étangs aérés pour la station d'épuration, le tout selon l'offre de services présentée pour un montant forfaitaire de 13 500 \$, taxes en sus.

Cette dépense est financée à même la réserve, financière pour la disposition des boues des étangs d'épuration des eaux usées.

ADOPTÉE

13-02-040

Demande pour une entente relative à des travaux municipaux – Projet de développement La Fontaine – Phase 2

ATTENDU la demande des promoteurs du développement La Fontaine à l'effet que la Ville de Princeville participe, en vertu du règlement no 530-95, pour la réalisation d'une deuxième phase du projet de développement domiciliaire d'une centaine de terrains et commercial d'environ dix terrains;

ATTENDU QUE les coûts estimatifs de sont pas encore connus :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil de la Ville de Princeville donne son accord de principe au projet de développement La Fontaine (phase 2) prévoyant une centaine de terrains résidentiels et quelques terrains commerciaux pour environ 1,2 kilomètre d'infrastructures déposé par le Club de Golf La Fontaine de Princeville;

QUE la décision finale ne se donnera que lorsque les coûts estimatifs du projet ne soient déposés par l'ingénieur au dossier.

ADOPTÉE

13-02-041

Projet gouvernemental de réduction de la participation financière des entreprises aux coûts de la collecte sélective

ATTENDU QUE *le projet de règlement modifiant le Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles* (publié dans la Gazette officielle du Québec le 9 janvier 2013);

ATTENDU QUE selon les dispositions énoncées dans le projet de règlement, le gouvernement propose de partager, à parts égales entre les entreprises et les municipalités, les dépenses associées à la gestion des matières «Autres» qui, sans être désignées dans le règlement, doivent être traitées par les municipalités à l'occasion de la collecte, du transport, du tri et du conditionnement (CTTC) des matières, et ce, en vue d'en assurer leur récupération et leur valorisation;

ATTENDU QUE l'engagement du gouvernement du Québec pris sans le cadre de l'Entente de partenariat en 2006 était d'en arriver, en 2010, à une indemnisation complète des coûts de la collecte sélective;

ATTENDU QUE cet engagement avait été entériné à l'unanimité par l'Assemblée nationale;

ATTENDU QUE la Ville de Princeville s'oppose vigoureusement, après tant d'efforts dans la mise en place des systèmes de collecte sélective, à toute réduction de la participation financière des entreprises aux coûts de la collecte sélective;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville demande au Ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs de réviser le projet de règlement de façon à compenser entièrement dès 2013 la Ville de Princeville pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles;

Il est également résolu de faire parvenir copie de la présente résolution au MDDEFP, au MAMROT, à la FQM ainsi qu'au président de l'UMQ.

ADOPTÉE

13-02-042

Subvention 2013 à Partage Saint-Eusèbe

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil autorise l'aide financière de 7 500 \$ à l'organisme Partage Saint-Eusèbe de Princeville pour l'année 2013 afin qu'elle apporte un peu de soutien alimentaire et économique aux familles dans le besoin de Princeville.

ADOPTÉE

13-02-043

Table des ressources enfance-famille de l'Érable – Projet vacance famille

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à Table des ressources enfance-famille de l'Érable- Projet vacance famille.

ADOPTÉE

13-02-044

Révision budgétaire 2013 de l'Office municipal d'habitation

ATTENDU QUE l'Office municipal d'Habitation de Princeville a transmis une demande d'approbation d'un budget révisé ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu d'approuver la demande de budget révisé présenté par l'Office Municipal d'Habitation de Princeville pour un nouveau déficit révisé de 97 718 \$;

QUE le conseil consent à verser selon la Loi, un montant de 9 772 \$ représentant 10 % du déficit approuvé par la SHQ.

ADOPTÉE

13-02-045

Vestiaire Saint-Eusèbe – Frais de service de bac à déchets

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu que ce conseil accepte de défrayer la facture transmise par Gaudreau Environnement inc., pour la collecte des vidanges et de récupération de l'année 2013 de l'organisme Vestiaire St-Eusèbe de Princeville;

QU'un montant de 43,73 \$ soit acquitté par la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

13-02-046

Unité Domrémy de Plessisville

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de verser une subvention de 100 \$ à Unité Domrémy de Plessisville.

ADOPTÉE

13-02-047

Centre d'action bénévole de l'Érable

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de prendre 2 billets à 25 \$ chacun pour assister au Souper Conférence «Hommage aux Bénévoles» qui aura lieu le 18 avril 2013 au Centre Communautaire de Plessisville.

ADOPTÉE

13-02-048

Relais pour la Vie

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville verse un montant de 500 \$ à l'organisme Relais pour la Vie pour appuyer l'équipe formée d'étudiants de l'École Sainte-Marie.

ADOPTÉE

13-02-049

Demande de dérogation mineure de Monsieur Marcelin Fortier.

ATTENDU QUE la superficie supplémentaire du garage est négligeable ;

ATTENDU QUE la hauteur du bâtiment annexe s'agence bien avec le bâtiment principal ;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme ;

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 1, rue du Domaine 4 saisons, la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Fortier afin de permettre la construction d'un bâtiment annexe de 0,3 m plus haut que le bâtiment principal et d'une superficie représentant 79% du bâtiment principal, ce qui représente une dérogation de 4% pour la superficie et de 0,3 m pour la hauteur p/r à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

13-02-050

Vente d'un terrain résidentiel – 200 rue Lecours

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à François Moniz et Mylène Bédard ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 247-1-223-1 (200 Lecours) pour le prix de 15 679,61 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

13-02-051

Demande de partenariat pour le dévoilement des finalistes au Panthéon de la Performance 2013 de la CCIBFÉ

ATTENDU QUE la Chambre de Commerce et d'Industrie des Bois-Francs et de l'Érable dévoilera les finalistes de la 30^e édition du Panthéon de la Performance au Centre Communautaire Pierre-Prince le 9 avril prochain;

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'accorder une commandite de 1 500 \$ à la CCIBFÉ en guise de participation à la publicité entourant cette activité.

ADOPTÉE

13-02-052

Avis de motion – Modification du règlement 2003-74 général de la Bibliothèque municipale Madeleine-Bélanger

Avis de motion est donné par le conseiller Me Serge Bizier à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance subséquente soit ordinaire, extraordinaire ou ajournée un règlement modifiant le règlement no 2003-74 général de la Bibliothèque municipale Madeleine-Bélanger afin d'augmenter la tarification des amendes en cas de retard.

13-02-053

Modification à la subvention annuelle 2013 de l'Ambulance Saint-Jean

ATTENDU QUE l'Ambulance Saint-Jean devra s'occuper de plus d'événements organisés par le service des Loisirs que par les années passées ;

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que soit augmentée de 900 \$ la subvention annuelle 2013 à l'Ambulance Saint-Jean de Princeville, le tout versé en septembre.

ADOPTÉE

13-02-054

Soumissions pour les services professionnels en ingénierie pour la mise aux normes du Centre Sportif Paul-de-la-Sablonnière

ATTENDU QU'un appel d'offres de services professionnels a été effectué conformément aux articles 573.1.0.1.1 et suivants de la loi sur les cités et villes;

ATTENDU QU'un comité d'évaluation ainsi qu'une grille de pointage ont été établis par le directeur général;

ATTENDU le rapport déposé par le comité;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la conception de plans, devis et la surveillance des travaux pour la mise aux normes du Centre Paul-de-la-Sablonnière à la firme ayant obtenu le meilleur pointage final, soit au consortium Pluritec-Roche pour le prix de 89 610,00 \$ avant taxes;

QUE cette dépense soit financée par le règlement d'emprunt 2012-223 pour l'exécution de ces travaux.

ADOPTÉE

13-02-055

Escadron 814 Optimiste Plessisville

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville verse une contribution financière de 150 \$ à Escadron 814 Optimiste Plessisville.

ADOPTÉE

13-02-056

Club Lions de Princeville

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil prêt gratuitement la salle du Centre Communautaire Pierre-Prince au Club Lions de Princeville dans le cadre de sa soirée « Casino » qui aura lieu le 23 février 2013.

ADOPTÉE

13-02-057

Coiffure Un Gars Une Fille

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que le conseil prête gratuitement la salle du Centre Communautaire Pierre-Prince à Coiffure Un Gars Une Fille dans le cadre de sa soirée « Levée de fonds Maison Marie-Pagé » qui aura lieu le 11 mai 2013.

ADOPTÉE

13-02-058

Garde Paroissiale St-Eusèbe inc.

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que le conseil autorise le versement de 200 \$ en contribution financière à l'organisme Garde Paroissiale St-Eusèbe.

ADOPTÉE

13-02-059

8^e Soirée Bénéfice Vins et Fromages pour la cause des Enfants malades

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que ce conseil retienne de 4 billets à 95 \$ chacun afin de participer à la 8^e Soirée Bénéfice Vins et Fromages pour la cause des Enfants malades qui se tiendra le 9 mars 2013 au Centre Communautaire de Plessisville.

ADOPTÉE

13-02-060

Chevaliers de Colomb de Princeville

Sur la proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu d'autoriser le remboursement d'un montant de 172,46 \$ (taxes incluses) au Conseil 5986 des Chevaliers de Colomb pour une location de salle pour une de leur cérémonie d'accueil.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

13-02-061

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, et il est unanimement résolu que la séance ordinaire soit close.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire